

Rôle des acteurs de santé

dans la prescription de thérapeutiques non médicamenteuses validées : *exemple de la prescription d'activité physique.*

Et si la véritable innovation thérapeutique consistait à accompagner les patients dans leur changement de mode de vie ? La plupart des cas de maladies chroniques (80 % des cas de cardiopathies vasculaires, d'accidents cérébraux et de diabète de type 2 et 40 % des cancers) pourraient être évités en éliminant les principaux facteurs de risque que sont une mauvaise alimentation, la sédentarité et le tabac¹

Comment les acteurs de la santé peuvent-ils adapter leurs offres, leur marketing et leurs organisations aux évolutions environnementales qui font du comportement un déterminant majeur de la santé des publics auxquels ils s'adressent.

A partir de l'exemple de l'activité physique, et de sa place dans le parcours de soin des patients atteints de maladies chroniques, les intervenants vous proposeront de faire un point sur ces évolutions environnementales :

- **L'environnement scientifique** : *quelles sont les preuves scientifiques des effets de l'activité physique sur les principales maladies chroniques ?*
- **L'environnement réglementaire** : il existe de nombreux plans nationaux de santé publique, travaux ou recommandations, comme par exemple le Rapport d'orientation sur le « Développement de la prescription de thérapeutiques non médicamenteuses validées » de la Haute Autorité de Santé (avril 2011) ou bien encore la Note du Centre d'analyse stratégique du Premier Ministre (avril 2011) intitulée « Comment inciter le plus grand nombre à pratiquer un sport ou une activité physique ? » et qui propose de « lancer un programme de définition des bonnes pratiques en médecine de ville permettant d'intégrer l'activité physique dans le traitement de certaines pathologies »... *comment la modification des comportements est-elle prise en compte dans les politiques de santé et la politique de prévention et de promotion de la santé des Agences Régionales de Santé ?*
- **L'environnement professionnel** : *les professionnels de santé intègrent-ils dans leur pratique médicale cette prescription non médicamenteuse et quels sont leurs besoins pour être plus efficaces ?*

Le champ de la prescription de thérapeutiques non médicamenteuses validées est vaste. Les publications sur les preuves et innovations thérapeutiques dans ce champ « nouveau » de la prise en charge des patients sont abondantes et régulières, et les parties prenantes du parcours de santé du patient se structurent pour exécuter cette prescription non pharmacologique. Des opportunités existent donc pour apporter des informations sans cesse actualisées, opérationnelles et attractives aux professionnels de santé et à leurs patients.

Intervenants :

- **Professeur Arnaud BASDEVANT**, Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière
 - Professeur de nutrition, Professeur des universités, Université Paris VI,
 - Praticien Hospitalier, Département « Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition-Prévention ».
- **Professeur Jean-Michel OPPERT**, Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière
 - Professeur de nutrition, Professeur des universités, Université Paris VI,
 - Praticien Hospitalier, Département « Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition-Prévention ».
- **Monsieur Patrick TEREYGEOL**, Agence Régionale de Santé Ile-de-France
 - Responsable du département pilotage et coordination,
 - Pôle Prévention et Promotion de la Santé.

¹ Source : Organisation Mondiale de la Santé, « Recommandations mondiales en matière d'activité physique pour la santé », 2010.